

5. Attestation : Attestation Radar (du module 1 du Capitaine 200 et Certificat de Capacité)



Durée de la formation :
17 heures 30 en temps plein

Conditions d'accès :

- Maîtriser les règles de barre de 1 à 19
- Maîtriser le tracé sur carte
- Maîtriser le tracé anti-collision « papier »

Contenu de la formation :

- Réglage image radar
- Tracé anti collision pendant la simulation
- Manoeuvres

Niveau de formation :
Pas de niveau validé

NB : une formation initiation à l'utilisation du radar peut être proposée sans délivrance de l'attestation ARPA.